

CR bilatérale RECOURS mouvement INTRA 2023

Les syndicats de la FSU ont inauguré les rencontres bilatérales concernant les recours après les résultats du mouvement intra 2023.

Il n'est pas inutile de rappeler que depuis la loi de transformation de la fonction publique, il n'existe plus de commissions en amont du mouvement. Il subsiste uniquement cette audience où l'on étudie les recours des collègues. Nous continuons à dénoncer cette opacité et nous réclamons un véritable retour d'une commission digne de ce nom. Nous sommes persuadés que l'administration s'en porterait mieux puisque les gestionnaires se retrouvent en difficulté face à la complexité du mouvement.

La FSU a été mandatée par une grande majorité de collègues. En effet, sur la centaine de recours étudiés cette année par le rectorat, les syndicats de la FSU ont été choisis pour plus de 65 situations. Le SNES a pour sa part été mandaté par 43 collègues.

Dans la majorité des cas, nous avons obtenu des avis favorables à une affectation provisoire. Pour certains, cela sera suivi d'une solution qui va sensiblement améliorer la situation des collègues. Malheureusement, il y a peu de supports disponibles et cela risque donc d'entraîner une absence de solutions malgré l'accord de principe.

Nous avons profité de ce moment pour demander encore la création de groupes de travail en amont du mouvement afin d'améliorer le sort des collègues demandeurs. Il semble que le blocage ne vienne pas du rectorat mais du ministère.

Nous avons également donné des idées pour améliorer les règles du mouvement en proposant des bonifications pour rendre certaines zones plus attractives, pour rendre les lignes directrices de gestion plus claires ou pour élargir les choix des collègues sur les vœux bonifiés. Ces idées seront étudiées lors du groupe de travail sur les lignes directrices de gestion.

Cette journée s'est globalement bien passée, l'administration étant à l'écoute de la connaissance et de l'expérience du mouvement de la FSU.